



GAUTHIER JEAN 11 JUIN 1917

Jean Baptiste Marie Henri GAUTHIER, né le 4 mai 1875, à Treize Septiers, fils de Jean GAUTHIER, 35 ans, cultivateur, domicilié à Bourfeilles de Treize Septiers et de Henriette HERVOUET, son épouse, 28 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire et résidait à la Boissière de Montaigu.

Inscrit sous le N° 111 dans la liste du tirage du canton de Montaigu.

Appelé à l'activité le 12 novembre 1896 au 93^{ème} Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 6467. Soldat de 2^{ème} classe.

Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 18 septembre 1897.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1909, affecté au 83^{ème} Régiment d'Infanterie.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 4 août 1914. Soldat de 2^{ème} classe.

Fait prisonnier le 24 août 1914, à Bournay.

2^{ème} classe au 83^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 11 Juin 1917, en captivité, au camp d'Alten Grabour (Allemagne, ex Prusse), âgé de 42 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.

Inhumé dans le département de la Moselle (57), à Sarrebourg, à la Nécropole Nationale des prisonniers de Guerre Français, tombe N° 6698.

83^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE

PREMIER CONTACT AVEC L'ENNEMI. LA RETRAITE.

Après avoir repassé la Meuse à Rouffy Autrecourt, il livre, le 26 août, le combat de Thelonne et le 27, celui de Noyers.

Ce ne sont pas là de simples escarmouches, mais de sérieuses batailles. Le village de Noyers perdu trois fois, est repris trois fois par les 2^{ème} et 3^{ème} Bataillons. Il n'est abandonné que plus tard dans la nuit, quand chacun a fait pour le conserver plus qu'on n'oserait demander.

Témoin en est le Sergent major FEUILLERAT qui, blessé grièvement dans la matinée, demeure néanmoins sur le champ de bataille, il prend le commandement d'éléments de plusieurs unités, les conduits vigoureusement au feu, tue de sa main un Capitaine bavarois et ne quitte son poste que le soir après avoir eu la cuisse traversée.

Témoins également les sous lieutenant TOURTE et MÉDAN qui, voyant leurs compagnies décimées à l'issue d'un engagement, se hâtent de rassembler les débris d'unités semblablement éprouvées, en forment une compagnie nouvelle, et se précipitent par trois fois sur l'ennemi avec cette troupe à qui leur sublime exemple donne le plus furieux courage.

Le 28 août à Bulson, la 12^{ème} Compagnie, commandée par le Capitaine ARLIÉ prend d'assaut une forte position occupée par les ennemis sur les abords d'un plateau.

Le Lieutenant BENNE pénètre avec quelques hommes au milieu des Allemands qui, fort nombreux encore, défendent l'ouvrage. Aussitôt un officier s'avance, et lui dit : « Français, rendez-vous, vous êtes prisonniers ».

« Tiens, voilà comment je me rends » répond le Lieutenant BENNE, et d'un coup de revolver abat son homme.

L'Adjudant FAURE reçoit en faisant face à une attaque débordante, trois nouvelles blessures graves et voit sa section fondre sous ses yeux, puis disparaître, entraînée par son exemple à résister jusqu'à la mort.

Par l'Argonne, par l'Aisne qu'il traverse à Attigny, par le Camp de Châlons, le 83^{ème} gagne la région de Mailly.

Il arrive ainsi le 5 septembre à Trouans le Grand et à Trouans le Petit, il en repartira le 7, après s'y être reformé afin d'aller prendre sa place parmi les troupes victorieuses de la Bataille de la Marne.

LA BATAILLE DE LA MARNE

LA STABILISATION DU FRONT

Pendant, l'ennemi, poussant ses lourdes masses dans le nord et dans l'est, menace d'investir Paris.

Un mot d'ordre est donné par le Généralissime : « Les troupes doivent se faire tuer sur place plutôt que de reculer ».

Le 83^{ème} s'y conformera strictement. Il arrêtera net, près de Sompuis, la marche victorieuse des Allemands.

Il tiendra sur les positions qui lui ont été assignées jusqu'au moment où il n'aura plus une seule cartouche, il ne se repliera que lorsque, par sa résistance opiniâtre, il aura permis à d'autres Corps de se former derrière son mince, mais impénétrable rideau et de déboucher pour forcer la Victoire.

Il n'abandonnera sur le terrain aucun de ses nombreux blessés.

Puis pressé d'avoir un rôle moins ingrat que celui qui lui était d'abord attribué, il se lancera tête baissée à la poursuite de l'ennemi qui le fuit, ne connaissant ni repos, ni trêve, fier de l'honneur qui lui sera fait d'être placé à l'Avant Garde, traversant à la course les rives fraîches et verdoyantes de la Marne, les coteaux crayeux de la Champagne pouilleuse (où, sur la blancheur du sol, dans la chaleur torride de l'été se dressent de loin en loin, comme des oasis, de maigres bosquets d'arbres), arrivant hors d'haleine devant Perthes-lès-Hurlus et trouvant là, dans un ressaut d'énergie, le moyen de contenir, d'inquiéter, puis de vaincre un ennemi qui s'est promptement ressaisi.

Le 8 septembre, le 17^{ème} Corps d'Armée doit s'emparer de Sompuis. Le 83^{ème} Régiment d'Infanterie fait partie d'un détachement opérant à la gauche de ce Corps.

Sa mission est de déborder le village par le Sud Ouest.

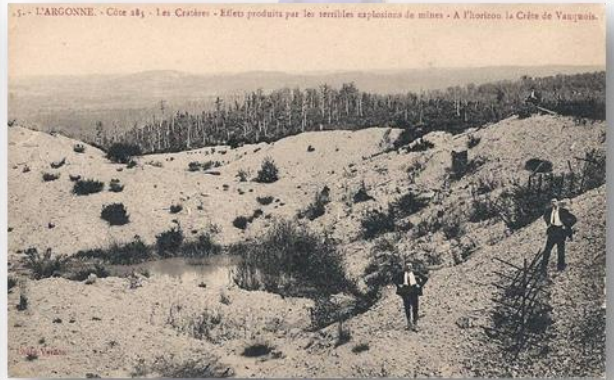
Un peu après minuit, le mouvement débordant est en voie d'exécution quand arrive une estafette du 21^{ème} Corps d'Armée assignant au détachement comme nouvelle mission de tenir les hauteurs en arrière par où une partie du 12^{ème} Corps d'Armée et le 7^{ème} Corps d'Armée tout entier doivent entrer en action.

A cheval sur une route et déployée au pied d'une croupe, une partie du Régiment s'efface à la lisière d'un bois subitement occupé par les Allemands.

ARCHIVES PHOTOS



UNE FORÊT EN ARGONNE



LES TRANCHÉES



CORVÉE D'EAU POUR LES SOLDATS ALLEMANDS



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Nom : **Gauthier**
 Prénoms : *Jean Baptiste Mari Henri* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *4 mai 1871* à *Créze Septiers*, canton
 d *e Montaigu*, département d *e la Vendée*, résidant
 à *Créze Septiers*, canton d *e Montaigu*, département
 d *e la Vendée*, profession d *e domestique Cultivateur*
 fils d *e feu Jean* et d *e feu Henriette*, domiciliés
Le cultivateur Moreau Jean, ancien habit Créze - département Vendée

N° *111* de tirage dans le canton d *e Montaigu*.

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *bruns*
 yeux *bruns*, front *ronde*
 nez *pointu*, bouche *moyenne*
 menton *ronde*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *63* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Appelé à l'activité le 12 Novembre 1896 au 93^e Régiment d'Infanterie
 arrivé au corps ledit jour, immatriculé sous le n° 6402 - Soldat de 2^e classe.
 Reste dans la disponibilité de l'armée active le 11 septembre 1897 -

Certificat de bonne conduite "Accordé"

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1914 affecté au
 13^e Régiment territorial d'Infanterie, rappelé à l'activité par décret
 le 1^{er} août 1914, mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le
 1^{er} août 1914 - Soldat de 2^e classe - Deux années
 de service le 24 août 1914 à Bertrange -
 Part pour la France le 11 juin 1917 au camp
 de Alton (Prusse) - Arrêt ministériel BRF n° 46714
 du 6 octobre 1917 -

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 93^e Régiment
 d'Infanterie du 23 août au 21 septembre 1902.
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 93^e Régiment
 d'Infanterie du 21 août au 17 septembre 1905
 Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Octobre 1909

93^e Régiment d'Infanterie

Régiment d'Infanterie
 de la Vendée

93^e Régiment Territorial

Campagne : Contre l'Allemagne

Postérieur du 4 août 1914 au 10 août 1914
 Semis du 11 août 1914 au 24 août 1914
 Captivité du 25 août 1914 au 11 juin 1917